



1. Contexte et enjeux

En réponse à la crise migratoire et des réfugiés en Afrique, l'Union Européenne a mis en place le « Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et le phénomène des personnes déplacées en Afrique ».

En Mauritanie, un pays en même temps d'origine et de passage des migrants, la pêche maritime artisanale est l'un des secteurs les plus promoteurs et dynamiques pour créer des emplois décents et encourager les potentiels migrants à poursuivre leurs perspectives professionnelles dans le pays. En plus, elle joue un rôle croissant dans l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables, aussi bien dans la région côtière qu'à l'intérieur du pays. Le développement de la pêche — tout particulièrement de la pêche artisanale — est donc une priorité pour l'Etat mauritanien.

Informations générales

- **Montant €** : 2.850.000 (dont 2.000.000 du FFU et 850.000 du programme global allemand SEWOH — « Un seul monde sans faim »)
- **Maître d'œuvre** : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- **Date début — Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : Janvier 2018 — Septembre 2021
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime (MPEM) ; Autorités compétentes en matière de pêche et des normes d'hygiène ; Fédérations et groupements tout au long de la filière de poisson
- **Objectif global** : Contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés des populations et de migration irrégulière, en augmentant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement
- **Contacts** : Friederike Sorg (GIZ), Chef du programme global SEWOH « pêche et aquaculture » ; Dominique Anouilh (GIZ), Coordinateur (CTP) du projet FFU/SEWOH « pêche » en Mauritanie ; Mohamed Ely Barham, Directeur de la Programmation et de la Coopération du MPEM

2. Actions en bref

Le projet repose sur trois piliers, chacun représentant un champ d'action.

Davantage de poisson, plus d'emplois. L'action vise à améliorer la pêche artisanale et côtière et à augmenter la disponibilité des petits pélagiques destinés à la consommation humaine. La qualité des produits sera améliorée tant au niveau de la production que lors du débarquement, transformation et distribution, afin de minimiser les pertes post-captures et de créer de l'emploi tout au long de la filière.

Poisson durable. Un projet de décret sera lancé sur les exigences et normes en matière d'hygiène et de la salubrité dans la pêche artisanale. Le projet s'engage également à mettre en place et renforcer un dispositif de veille au respect des bonnes pratiques et normes en vigueur. Afin de garantir une exploitation durable des petits pélagiques, un plan de gestion sera élaboré en collaboration avec les autorités compétentes.

Moins de poisson provenant de la pêche INN. Le plan mentionné ci-dessus sert également de base pour des mesures de réduction de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Les mesures envisagées comprennent, entre autres, l'augmentation du nombre d'embarcations de pêche artisanale enregistrées et surveillées et la mise en place des registres d'embarcations performants.

3. Résultats atteints

Le projet se trouve dans la phase de démarrage. Il a cependant déjà commencé, en concertation avec les autres agences d'exécution et le programme global du gouvernement allemand SEWOH, « Un seul monde sans faim », à développer un dispositif conjoint de suivi-évaluation. Quant aux résultats principaux escomptés, il s'agit d'améliorer le cadre réglementaire et institutionnel approprié au développement de la filière des produits halieutiques, de définir, mettre en place et vulgariser des normes sanitaires et d'hygiène et d'augmenter la disponibilité des produits halieutiques pour la consommation humaine. Tout cela en même temps dans la perspective de créer des nouveaux emplois.

4. Perspectives

La pêche marine mauritanienne a connu une croissance phénoménale dans les années passées. Déjà aujourd'hui l'exploitation durable des stocks est un défi majeur pour les autorités responsables de leur gestion. Au fur et à mesure que de nouvelles infrastructures portuaires et de débarquement soient mise en place, les enjeux vont encore s'accroître. Cela nécessite une professionnalisation continue (autorités, pêcheurs, transformateurs, commerçants...) aussi bien qu'une meilleure connaissance et respect des lois, des règles et des normes en vigueur. A cet effet, le projet va contribuer à renforcer les capacités des différents acteurs de la filière.

